

Bon à savoir !

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement Privé Poitou-Charentes



Bonne année à tou-tes.

Oui, sérieusement, nous vous souhaitons une bonne année ! Ce n'est pas forcément gagné... Il est vrai que les premiers jours de janvier ne commencent pas franchement bien. Pourtant, à écouter notre président, les raisons d'être optimiste ne manquent pas.

Tout va bien...

Les hôpitaux ne souffrent pas de manque de moyens, juste d'un trop grand nombre de malades irresponsables. Les usines ne ferment pas, elles innovent. Les salaires n'augmentent pas mais les profits explosent... Et dans les établissements scolaires, aucune désorganisation n'est à relever ...

Vieille ruse politicarde...

Provoquer, culpabiliser, isoler, diviser... autant d'écrans de fumée pour étouffer la contestation qui grandit, estomper la réalité à laquelle nous sommes confronté-es et éviter de devoir apporter des réponses aux vrais problèmes que subissent la plus grande partie de nos concitoyens.

Ce que sera cette année, nous ne le savons pas...

Une chose est certaine : beaucoup dépendra de nous, de notre capacité à agir et à mettre en commun nos colères mais surtout nos espoirs pour qu'enfin nos voix se fassent entendre. Dès les premiers jours de 2022, les militant-es de la CGT y consacrent toute leur énergie...

Cela commencera dès le **jeudi 13 janvier**, avec une journée de grève et de mobilisation dans l'Éducation nationale à laquelle la CGT EP appelle à se joindre. Puis un second rendez-vous unitaire pour les salaires et l'augmentation du point d'indice, le **jeudi 27 janvier**. Deux belles occasions offertes à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent de se faire entendre.

Nous vous souhaitons donc une belle et heureuse année, plus juste et plus solidaire, avec une CGT offensive sur laquelle vous pourrez compter, pour gagner des avancées sociales.

Et parce que notre l'espoir est notre carburant, soyons positifs (mais pas au covid...).



2nd degré : mouvement 2022, c'est parti

Les documents de participation au mouvement sont disponibles dans les secrétariats des établissements. Toutes les demandes seront à adresser au plus tard le **19 janvier 2021** à la CAE. Tous les maîtres en contrat définitif, en disponibilité et en contrat provisoire sont concernés. Nous vous invitons à compléter un dossier, même si vous n'êtes pas sûr de vouloir muter. Il sera toujours possible de ne pas donner suite si vous changez d'avis. La CGT siège en CAE et en CCMA, n'hésitez pas à nous contacter pour suivre votre demande et vous conseiller.



Prime d'attractivité

Retrouver sur notre site la grille des salaires, actualisée au 1^{er} février 2022

[Grille actualisée site CGT EP](#)

Situation sanitaire

Les personnels ont repris après les vacances de Noël dans un climat fortement dégradé et une fois de plus leur bonne volonté est mise à rude épreuve : gestion des attestations de tests, continuité pédagogique rendue compliquée par le retour des élèves au compte-gouttes, remplacements des enseignant·es insuffisants voire inexistantes faute de recrutements...

La CGT Enseignement Privé s'est toujours déclarée favorable au maintien de l'ouverture des écoles ; mais pas à n'importe quel prix et surtout pas au détriment de la santé et des conditions d'étude des élèves et des conditions de travail des personnels. La situation n'est plus tenable. N'hésitez pas à nous faire remonter ce qui se passe dans vos établissements (1er et 2nd degré). Nous pourrions interpeller le rectorat le cas échéant.

Retrouver sur le site national [notre page dédiée](#) à la situation sanitaire avec les textes mis à jour.



Jour de carence :

Le décret du 5 août 2021 prolongeait jusqu'au 31/12/21 la suspension du jour de carence pour les arrêts maladie « covid » des agent·es publics. Cette suspension est toujours prévue dans le Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale 2022 mais à ce jour, le décret d'application n'a pas encore été publié, ce qui ne saurait tarder.

Disponibilité pour 2022 : la circulaire est sortie

La circulaire concernant les demandes de disponibilité pour la rentrée 2022 a été publiée pendant les dernières vacances. Que ce soit pour une disponibilité de droit (élever un enfant de moins de 12 ans, donner des soins à un enfant à charge ou au conjoint, suivre son conjoint, ...) ou pour une disponibilité accordée sous réserve de nécessité de service (créer ou reprendre une entreprise, convenance personnelle, études ou recherches), les dossiers sont à remettre jusqu'au vendredi 4 février 2022 à dpe3@ac-poitiers.fr.

Retrouver la circulaire et les documents sur notre site académique, [Circulaire disponibilité et annexes](#) (ou rubrique NOS DROITS/ Au fil de l'année).

« Votre combat est le nôtre »

Une lutte exemplaire de 34 jours a été conduite par les 15 « guerrières de Pompairain »(79), d'un EHPAD de Domus Vi. Les salariées demandaient une amélioration de la prise en charge des résidents, une amélioration des conditions de travail, la fin des discriminations de toutes sortes, et la nécessaire revalorisation des salaires.

Bien que le groupe dégage des millions de bénéfice, les actionnaires n'ont rien lâché en ce qui concerne le nombre des emplois; mais, dans le protocole de fin de grève, de nombreuses améliorations de conditions de travail ont été actées.

Comme l'a souligné l'UD-CGT de Niort, « *cette lutte, contre ce que le capitalisme peut produire de pire, nous invite à poser la réflexion de la reprise de la gestion des établissements privés lucratifs par le secteur public.* »

La CGT Enseignement Privé du Poitou-Charentes a apporté son soutien : cette action concerne aussi l'enseignement privé sous contrat. C'est le même schéma de fonctionnement et de financement : les fonds publics, sont versés au prorata du nombre de « clients », en quasi libre gestion privée. Avec les salarié·es de tout le secteur Santé et Médico-Educatif, nous disons : votre combat est aussi le nôtre.



Le travail a plusieurs visages ... la CGT a le vôtre !
Pas encore syndiqué·e ? Et pourquoi cela ne deviendrait-il pas la bonne résolution pour 2022 ?

Ne reste pas isolé·e, donne toi le droit et rejoins la CGT !



SITE OFFICIEL
www.cgt-ep.org

CGT Enseignement Privé Poitou-Charentes - 21 bis rue Arsène Orillard 86 000 POITIERS
courriel : academie.poitiers@cgt-ep.org
site académique : <http://cgteppoitoucharente.reference-syndicale.fr/>